



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Élèves, professeurs et personnels des collèges publics sont-ils équitablement répartis ?

12 décembre 2017

*Clément Dherbécourt – Chef de projet au département Société et Politiques sociales
Nicolas Le Ru – Chef de projet au département Travail, Emploi et Compétences*





FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

1. **Chiffres-clés des collèges**
2. **Quelle ampleur des inégalités de moyens entre collèges publics ?**
Questions / Réponses
3. **Illustrations pour quelques académies**
4. **Des éléments d'explications des écarts de dotations entre collèges**
5. **Quelles pistes pour réformer la répartition des moyens ?**
Questions / Réponses



1. Chiffres-clés des collèges



2,5 millions d'élèves scolarisés dans les collèges publics

- À la rentrée 2016, près de 3,3 millions d'élèves sont scolarisés dans un collèges, dont 2,5 millions dans un collège public

	2016
Collèges publics	2 580 000
Collèges privés	698 000
Total	3 278 000

- On dénombre près de 5 300 collèges publics en France entière...

	1980	1990	2000	2010	2015	2016
Collèges publics	4 891	5 019	5 128	5 253	5 290	5 295
Collèges privés	1 757	1 814	1 808	1 765	1 807	1 838

... soit en moyenne près de 500 élèves par collège public

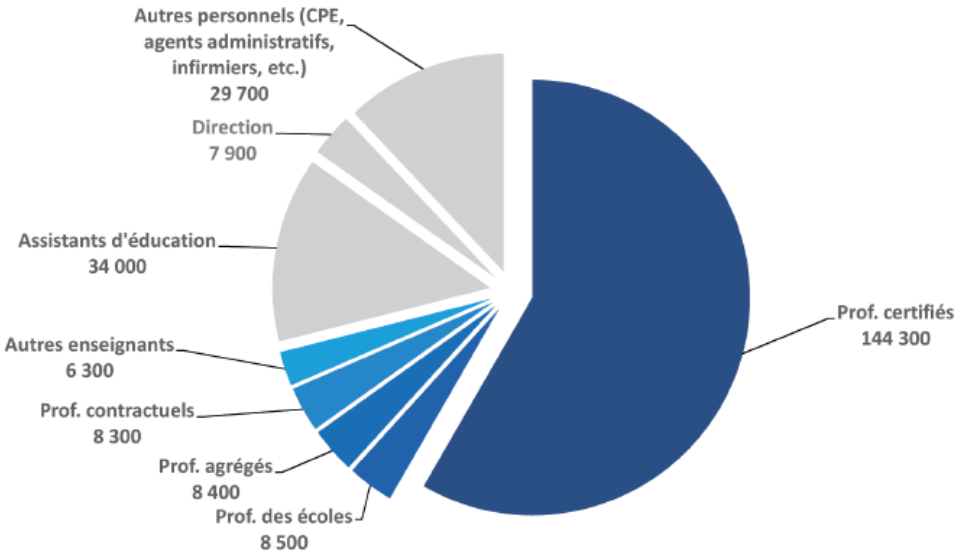
	Nombres moyen d'élèves par collège	Nombre moyen d'élèves par classe
Collèges publics	487	24,9
Collèges privés	380	26,3

Source : d'après DEPP



Environ 290 000 agents publics, dont environ 45 000 adjoints techniques employés par les conseils départementaux

Répartition des personnels de l'Éducation nationale affectés aux collèges publics, en équivalent temps plein annualisé (2015)



Près de 70 % des 245 000 personnels des collèges publics rémunérés par l'éducation nationale sont des enseignants



Un approche originale de comparaison entre établissements

- **La répartition des élèves et des postes est elle équitable ?**
 - Sauf dérogation ou inscription dans l'enseignement privé, les élèves sont affectés au collège de leur secteur
 - Les personnels de l'éducation nationale sont quant à eux affectés à chaque collège par les rectorats en fonction des moyens distribués par le ministère à l'académie
- **Pourquoi s'intéresser aux collèges ?**
 - Avec le « collège unique », les collèges sont comparables entre eux
 - Il existe une politique nationale d'éducation prioritaire
- **Qu'analyse t-on dans cette étude ?**
 - Uniquement les moyens par élève dans les collèges publics, et plus précisément les moyens de personnel (80 % du budget de collèges)
 - Pas d'analyse de la « qualité » de ces moyens ni de leurs effets sur les résultats scolaires
 - Champ de l'étude : collèges de plus de 100 élèves





FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

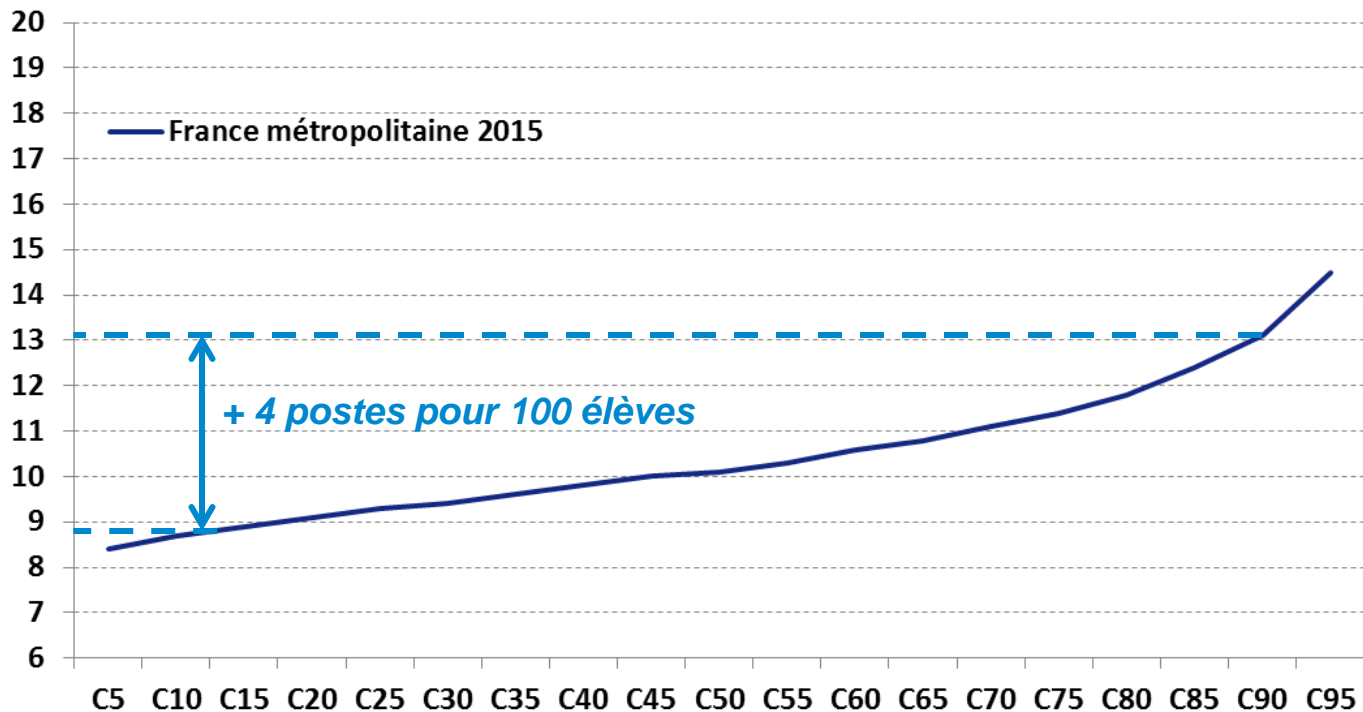
2. Quelle ampleur des inégalités de moyens entre collèges publics ?



Comment mesurer les écarts de dotation ?

- **Pour chaque collège public**, on peut calculer :
 - le nombre de postes en équivalent temps plein annualisé (y compris heures supplémentaires) pour 100 élèves
 - les rémunérations (masse salariale brute, y compris primes) par élève
- Ces calculs peuvent être faits en distinguant trois types de postes (enseignants, assistants d'éducation et les autres personnels)
- ➔ **On explique 90 % des écarts de rémunérations de personnel entre collèges de France métropolitaine par des écarts de nombre de personnels.** Il peut exister des écarts importants d'âge et de grades des enseignants entre collèges, mais l'effet de ces écarts sur la dépense par élève est très faible.
- Ces indicateurs permettent de classer l'ensemble des collèges de France des « moins dotés » au « plus dotés », par exemple en fonction du nombre de personnels EQTP pour 100 élèves

Décomposition des collèges, des moins aux plus dotés (1/2)

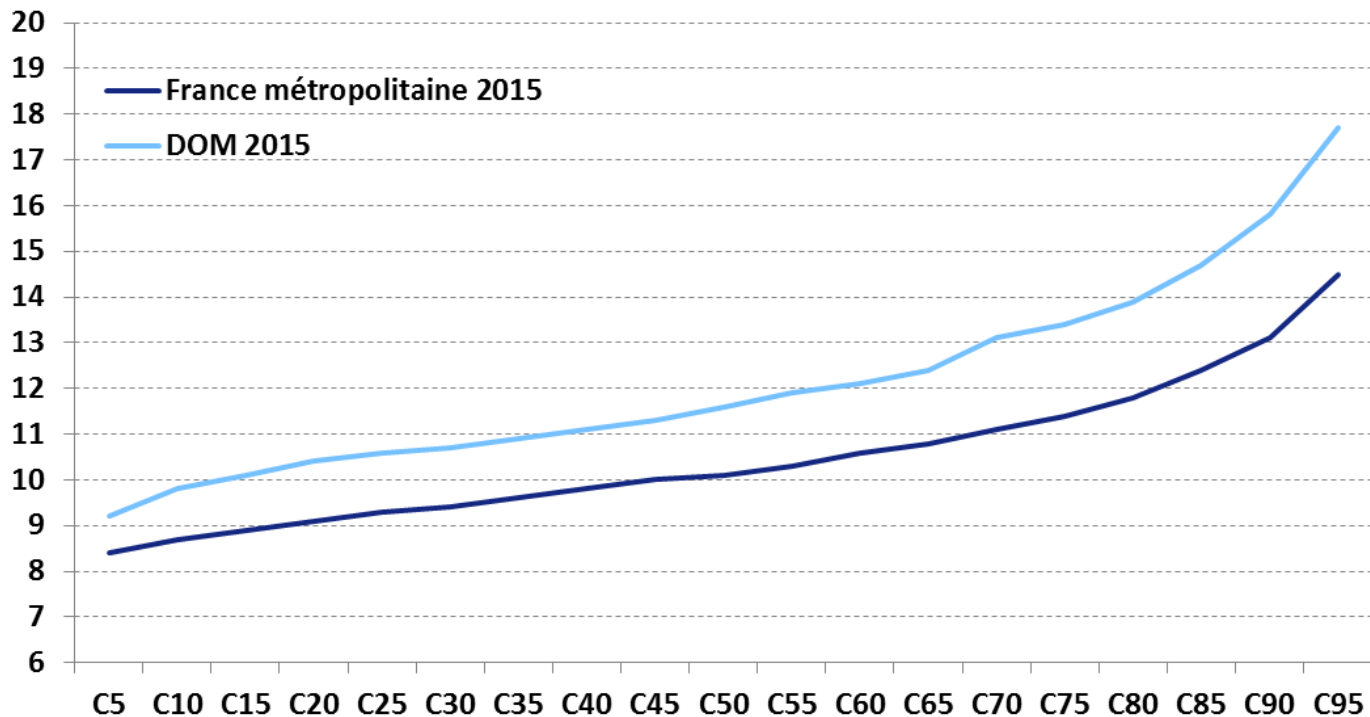


Note : Les équivalents temps plein des enseignants ont été corrigés des obligations réglementaires de service et des heures supplémentaires.

Lecture : 5 % des collèges publics ont moins de 8,4 postes en équivalent temps plein annualisé pour 100 élèves en France métropolitaine.

Source : France Stratégie, d'après données SIASP (INSEE) et effectifs d'élèves.

Décomposition des collèges des moins aux plus dotés (2/2)



Note : Les équivalents temps plein des enseignants ont été corrigés des obligations réglementaires de service et des heures supplémentaires.

Lecture : 5 % des collèges publics ont moins de 8,4 postes équivalent temps plein annualisé pour 100 élèves en France métropolitaine.

Source : France Stratégie, d'après données SIASP (INSEE) et effectifs d'élèves.

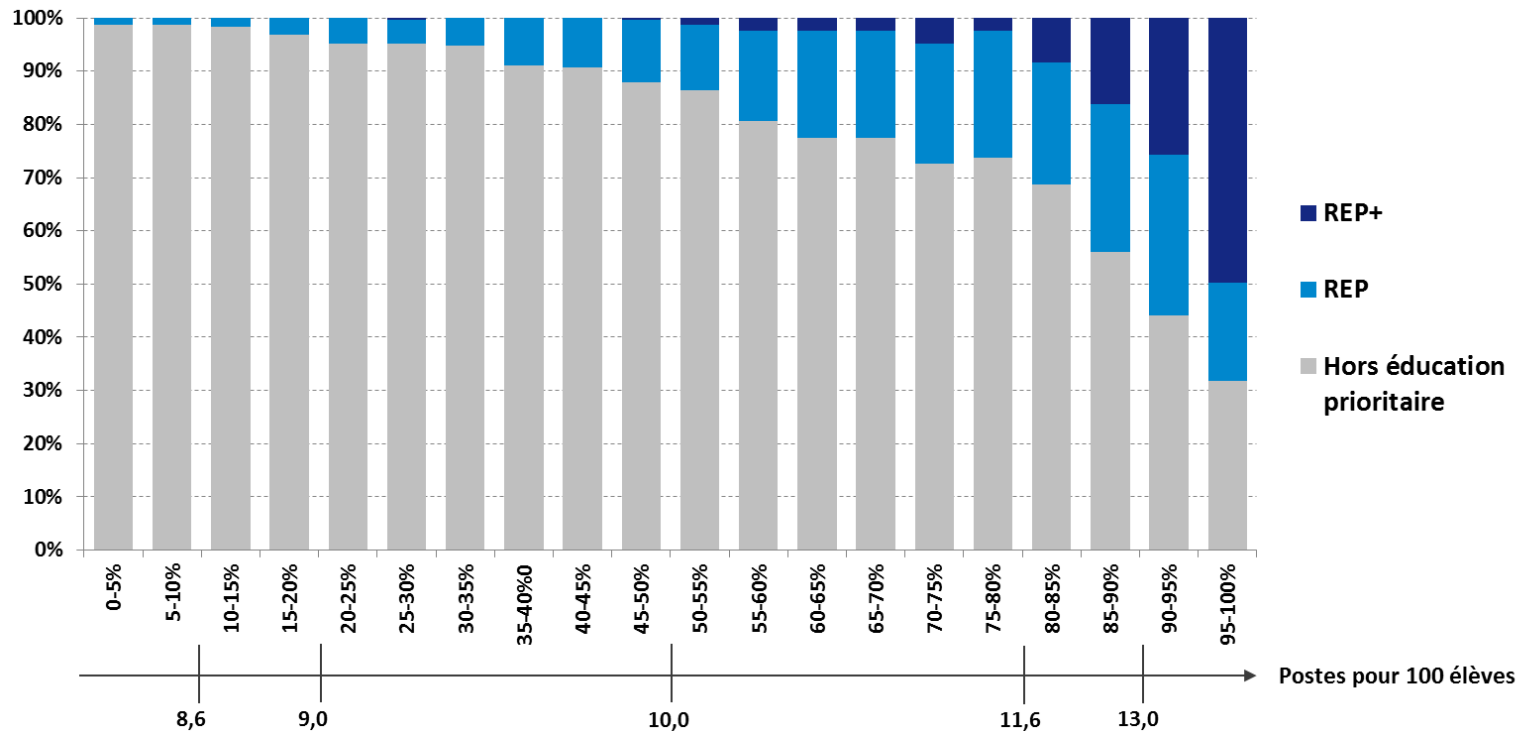


Des écarts liés au dispositif d'éducation prioritaire ? (1/2)

- *Depuis le début des années 1980 certains établissements identifiés comme concentrant des **difficultés sociales** font l'objet d'une politique spécifique dite d'éducation prioritaire*
- *Depuis sa réforme de 2014, l'éducation prioritaire repose sur trois piliers :*
 - *un système de primes et de décharges d'heures en classe pour les personnels enseignants*
 - *une dotation supplémentaire en postes d'encadrement, d'enseignement et en formation*
 - *enfin une coordination avec les écoles primaires du secteur au sein d'un réseau d'éducation prioritaire*
- *Actuellement, 336 REP+ et 718 REP*



Des écarts liés au dispositif d'éducation prioritaire ? (2/2)



Conclusions intermédiaires

- Des **écarts importants** de nombre de postes par collégien (+ 4 postes entre les 10% les moins bien dotés et les 10 % les mieux dotés)
- Le **dispositif d'éducation prioritaire n'explique pas tout** :
 - Le collège médian dispose en REP de 11 postes pour 100 élèves et celui de REP+ de 14 postes, contre 10 postes dans le collège médian hors éducation prioritaire
 - Si la politique d'éducation prioritaire se traduit en moyenne par une hausse importante des taux d'encadrement des élèves, ce n'est **pas sous forme d'une surdotation systématique des établissements présentant le plus de difficultés sociales**.

→ D'où viennent les écarts ?



Place aux échanges 😊

Questions/réponses





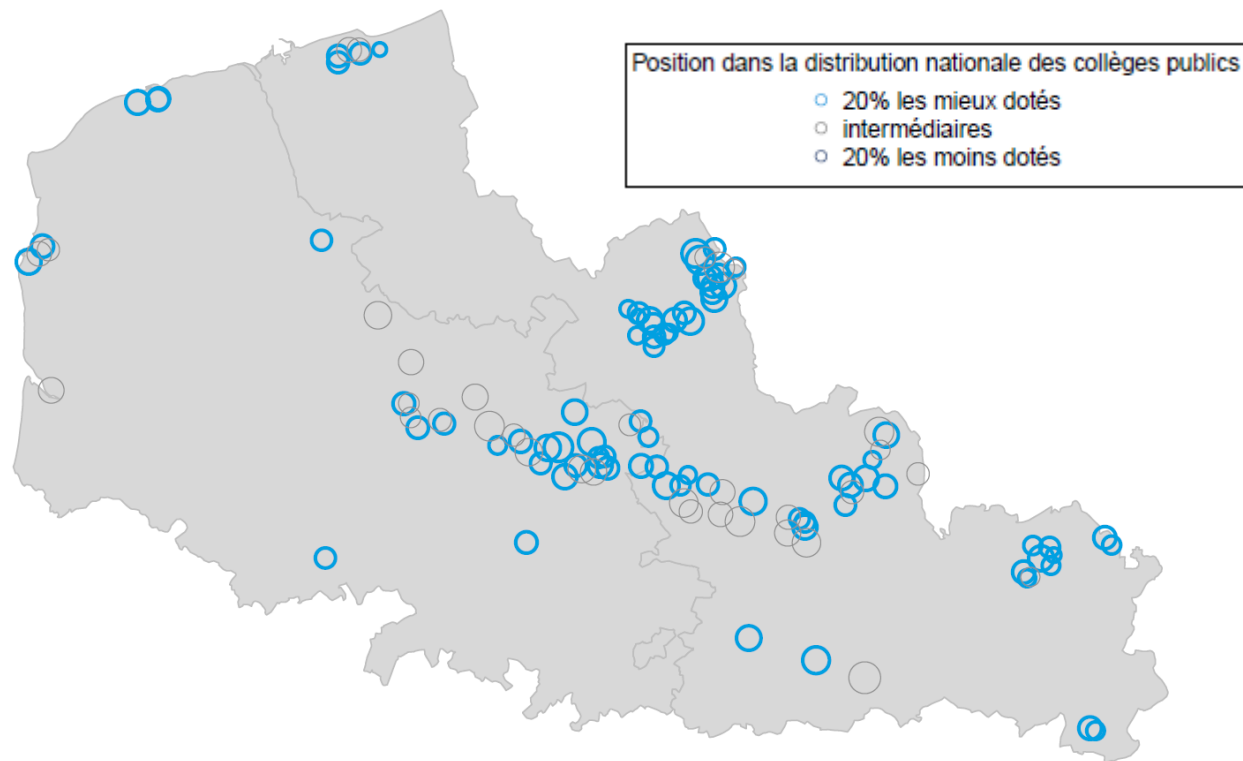
FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

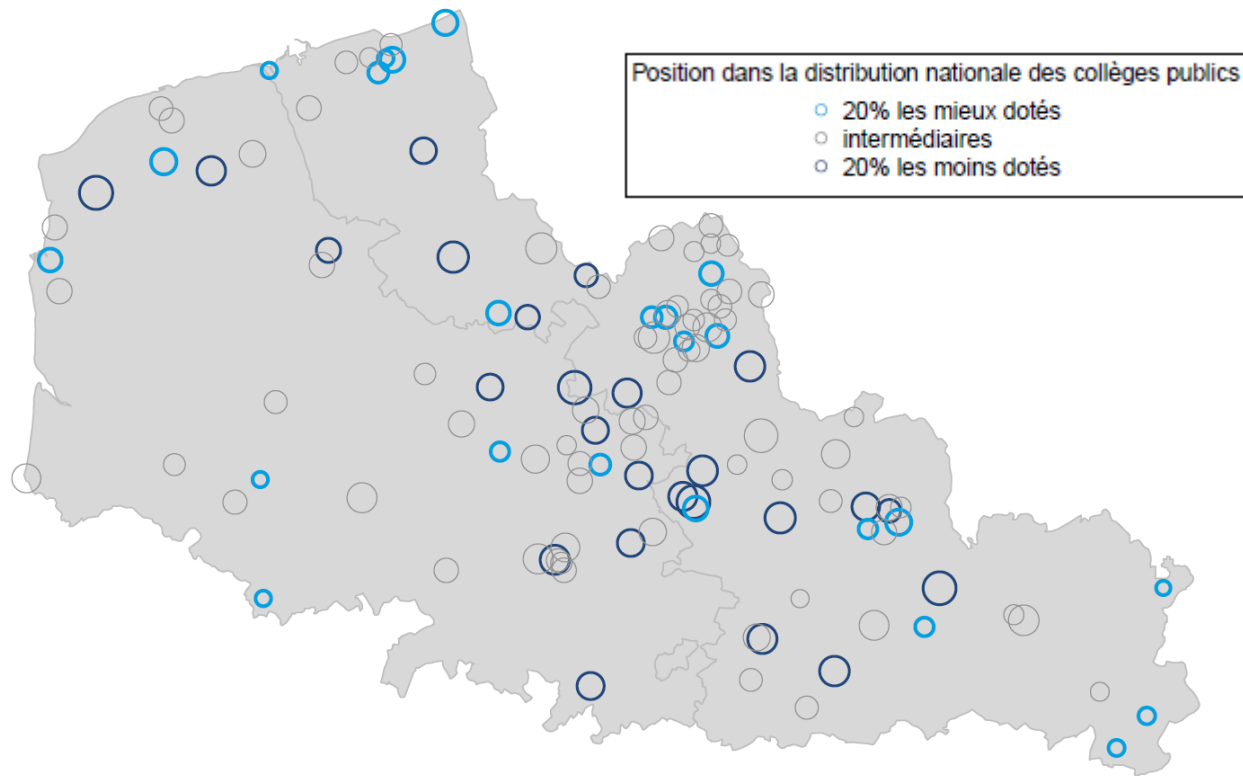
3. Illustrations pour quelques académies



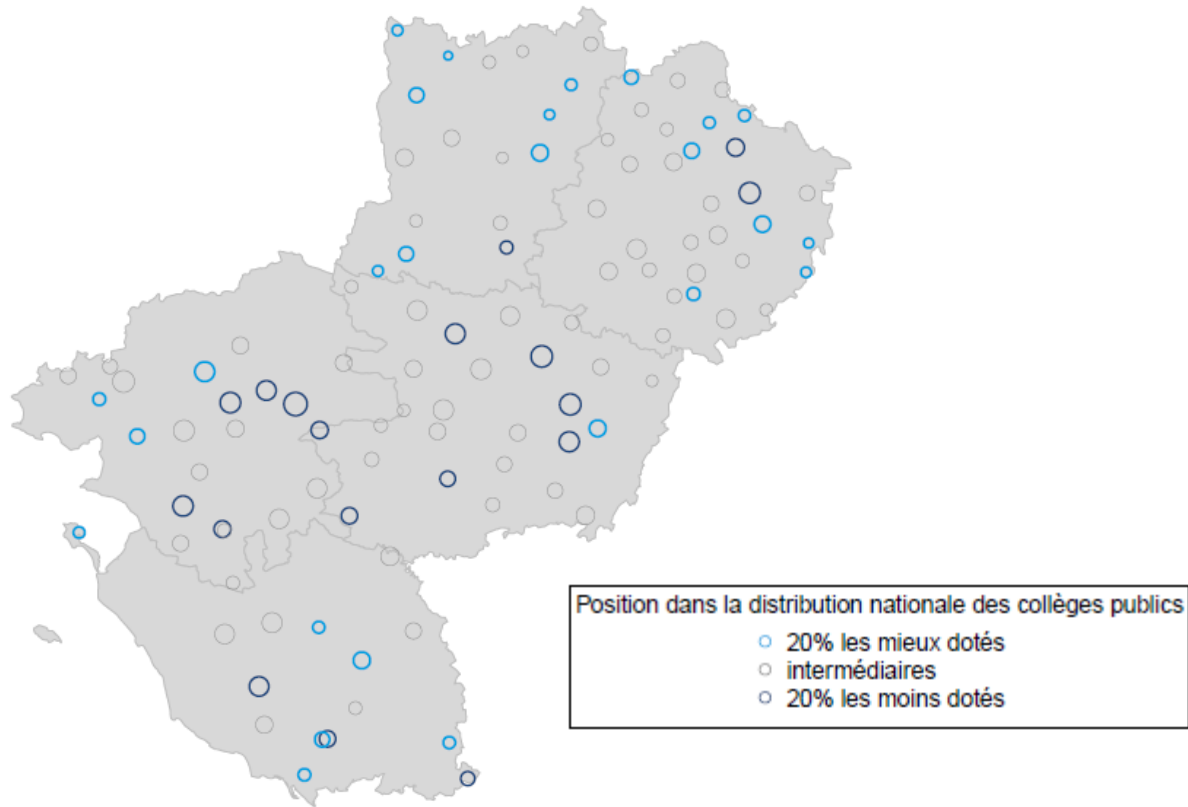
Collèges urbains en éducation prioritaire de l'académie de Lille



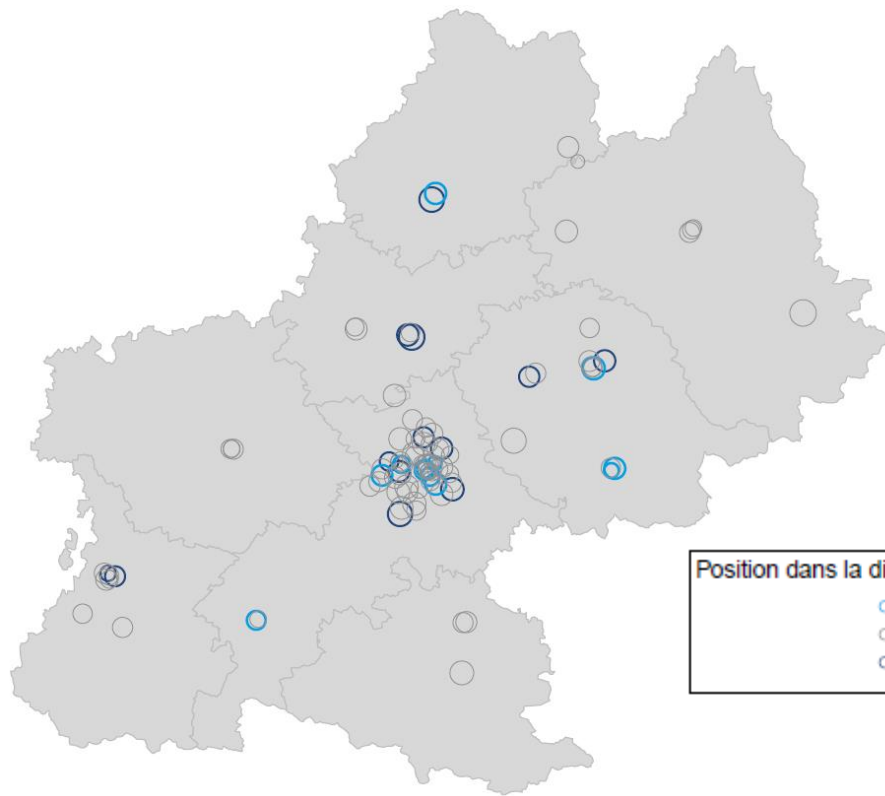
Collèges urbains hors éducation prioritaire de l'académie de Lille



Collèges ruraux hors éducation prioritaire de l'académie de Nantes



Une hétérogénéité plus importante des établissements hors EP dans les grandes agglomérations (ex: de Toulouse)



Position dans la distribution nationale des collèges publics

- 20% les mieux dotés
- intermédiaires
- 20% les moins dotés

4. Des éléments d'explications des écarts de dotations entre collèges

Quelles caractéristiques des établissements peuvent expliquer les écarts de personnels ? (1/4)

Cinq dimensions ont été distinguées

- l'appartenance à un réseau d'éducation prioritaire
- les difficultés scolaires et sociales (mesurées par la proportion d'élèves en retard en 3e, le taux de réussite au brevet, l'origine sociale et la proximité d'un Quartier de Politique de la ville)
- les caractéristiques du territoire (académie, caractère rural de la commune, proximité d'un collège privé ou public)
- la structure de l'établissement (nombre d'élèves et son évolution entre 2012 et 2015, dissymétrie du nombre d'élèves entre niveaux, appartenance à une cité scolaire)
- l'offre de formation et d'accueil proposée (SEGPA, ULIS, internat, latin-grec, classes européennes, classes bilingues)



Quelles caractéristiques des établissements peuvent expliquer les écarts de personnels ? (2/4)

Principaux résultats

- Toutes les variables observées ici rendent compte de 60 % des écarts du nombre d'enseignants par élève, 50 % de ceux des personnels d'encadrement et 40 % de ceux des assistants d'éducation (et encore moins si on tient compte des contrats aidés)
- L'offre scolaire varie peu d'un collège à l'autre et elle explique très peu les écarts
- La difficulté scolaire explique peu l'hétérogénéité à l'intérieur des « EP » et des « hors EP »

Les collèges « hors EP » sur-dotés ne sont pas ceux qui ont les plus grandes difficultés... et ceux « EP » sous-dotés ne sont pas ceux qui ont le moins de difficultés



Quelles caractéristiques des établissements peuvent expliquer les écarts de personnels ? (3/4)

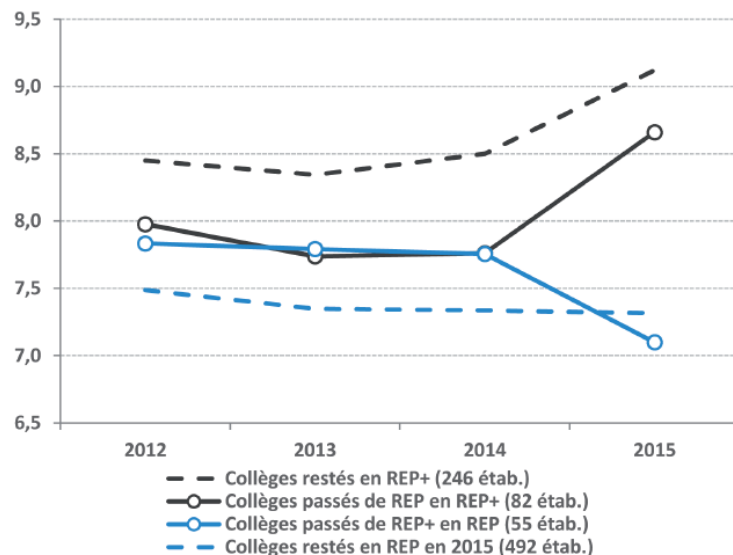
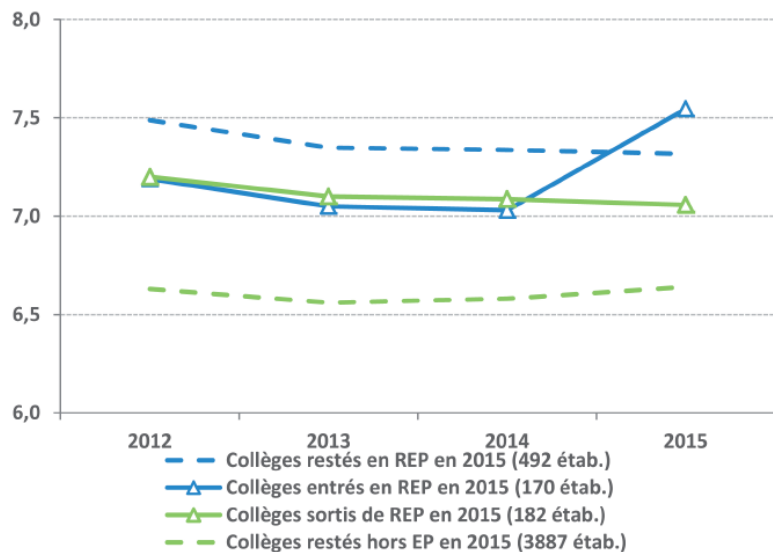
Principaux résultats

- Mais importance du nombre d'élèves du collège (effet taille) et de l'inertie
 - *un établissement de 500 à 600 élèves compte, en moyenne pour 100 élèves, 1,5 enseignant de moins qu'un établissement comparable de 100 à 200 élèves. Cet écart, d'une même ampleur qu'entre un collège REP+ et un collège hors éducation prioritaire*
 - *lorsque le nombre d'élèves diminue dans un collège, le nombre de personnels ne diminue pas aussi rapidement... même phénomène quand le nombre d'élèves augmente*



Quelles caractéristiques des établissements peuvent expliquer les écarts de personnels ? (4/4)

Évolution du nombre de postes d'enseignants par élève, par catégorie d'établissement



Note : nombre de postes en équivalent temps plein annualisé, hors correction des heures supplémentaires. Avant 2015, les collèges en dispositif REP et REP+ existaient sous les appellations RRS et ECLAIR (encadré 3).

Source : France Stratégie d'après données SIASP et effectifs d'élèves.



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

5. Quelles pistes pour améliorer la répartition des moyens?



Comment rendre la répartition plus équitable ?

- **Cinq propositions**
 - Une révision régulière de l'affectation des élèves
 - Réévaluer la typologie des établissements
 - Clarifier le modèle des REP
 - Définir un référentiel d'affectation des assistants d'éducation
 - Un encadrement de l'allocation entre établissements



Place aux échanges 😊

Questions/réponses



Données disponibles sur le site de France Stratégie

- Note d'analyse « *Élèves, professeurs et personnels des collèges publics sont-ils équitablement répartis ?* »
- Annexe statistique de la note d'analyse
- Données graphiques de la note d'analyse
- Données collège par collège (nombre de postes pour 100 élèves, nombre moyen d'élèves par classe)
- Atlas géographique pour les territoires urbains et non urbains



Retrouvez la note « Élèves, professeurs et personnels des collèges publics sont-ils équitablement répartis ? » ainsi que toute l'actualité de France Stratégie sur strategie.gouv.fr

À bientôt !